

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



COVID-19 - 6 Avril 2020

Kits de lutte contre le COVID-19



Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Le Ministère du Travail a établi des fiches conseils par type d'activité appelées « **kits de lutte contre le COVID-19** ».

Vous les trouverez au travers des liens suivants :

Source site Ministère du Travail au 6 avril 2020

- [CHAUFFEUR LIVREUR](#)
- [TRAVAIL EN CAISSE](#)
- [TRAVAIL EN BOULANGERIE](#)

Source site ameli.fr au 6 avril 2020

(Espace entreprise / santé au travail - COVID-19 comment protéger ses salariés)

- [TRAVAIL DANS UN GARAGE](#)
- [COMMERCE DE DETAIL](#)
- [MESURES GENERALES DE PREVENTION A DESTINATION DE TOUS LES ACTEURS](#)

Ces fiches sont indispensables pour la bonne mise à jour de votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER). Le Ministère du Travail rappelle que « *l'employeur doit concrètement passer en revue les circonstances dans lesquelles les salariés peuvent être exposés au virus* ». A cet égard, leur mise en œuvre est indispensable à la bonne marche de l'entreprise.

Certaines précisions ont pu être apportées par les services de santé au travail interentreprises de la région Centre Val de Loire par la mutualisation de leurs ressources et les situations vécues par leurs propres adhérents :

[ENSEIGNES DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE](#)
[SERVICES DE POLICE ET GENDARMERIE NATIONALE](#)

Votre médecin du travail se tient à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller durant cette période d'épidémie. N'hésitez pas à le joindre via son adresse mail professionnelle. Dans le cas où vous ne parviendriez pas à le joindre, n'hésitez pas à contacter notre plateforme médicale et technique de crise au numéro unique

[02 47 73 70 80](tel:0247737080) ou par mail: covid19@apst37.fr

Bien sincèrement,

Le pôle relations adhérents APST37
2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS
Mail : covid19@apst37.fr | www.apst37.fr
Tel : 02 47 73 70 80

Consulter notre site internet www.apst37.fr régulièrement mise à jour.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)